



TUDJENTIL BREIZH

ASSOCIATION DE LA NOBLESSE BRETONNE (ANB)

Lizher Niverenn 2 - Diskar Amzer 2005 2,50 € Lettre no 2 - Automne 2005

Un an déjà !

Ur bloavezh dija !



L'édition du Tro-Breiz 2005 (de Saint-Brieuc à Saint-Malo) en Août dernier auquel participaient plusieurs membres et sympathisants de TUDJENTIL BREIZH a marqué le premier anniversaire de la fondation de l'Association de la Noblesse Bretonne (Août 2004)

**TUDJENTIL BREIZH : 2 straed Sant-Alfons, 35000 ROAZHON, Email : anb@bzh.net
Site INTERNET : <http://anb.asso.free.fr> Cotisation annuelle : 15 €**

Sommaire

Lizher niverenn 2

-Editorial	page 3
- Hommage à Xavier Ferrieu (1952 - 2005)	page 4
- Un homme des Lumières : Christophe-Paul de Robien (1698-1756)	page 5
- Visitez notre site INTERNET	page 6
- Initiation au code de la chevalerie : théorie et pratique de l'esprit et du comportement chevaleresque	page 7
- Youenn Olier (1924-2004) : un écrivain breton à (re)découvrir	page 9
- Les Racines Chrétiennes de la Bretagne	page 10
- Actions concrètes de l'association : Rennes, ville pilote	page 16
- Dans nos familles	page 16
- <i>Formulaire d'adhésion</i>	page 17
- Petite mais symbolique victoire de la langue bretonne à Rennes !	page 19
- Tribune libre à Loik : le Collectif des Démocrates Handicapés	page 22
- Nous avons lu et aimé !	Page 25



Un an après sa fondation (Août 2004), TUDJENTIL BREIZH est parvenu à se frayer un chemin dans le monde culturel breton à travers des actions concrètes comme notre implication dans l'ouverture d'un **nouveau site bilingue catholique** à Rennes en Septembre dernier. Son audience s'est aussi considérablement élargie grâce à la campagne de promotion menée via INTERNET en Juin dernier : le nombre d'adhérents a ainsi doublé depuis cet été

Si au cours de sa première année d'existence l'association avait plutôt mis l'accent sur le **volet culturel** (promotion de la langue et de la culture bretonne, diffusion de l'Histoire de Bretagne) nous comptons cette année développer le **volet humanitaire** (promotion et mise en pratique des valeurs de la noblesse chevaleresque par des actions concrètes) en faisant de Rennes un site pilote pour un certain nombre d'**actions concrètes humanitaires** proposées à nos adhérents ou sympathisants rennais.

Nous marquerons ainsi l'**anniversaire du lancement officiel** de l'association (17 Janvier 2005) en vous conviant à Rennes (invitation ci-jointe) le week-end des 14 et 15 Janvier 2006 à deux représentations de la célèbre comédie *Tovaritch* (mettant en scène des émigrés russes à Paris) qui sera jouée (par une troupe montée par des bretons émigrés à Paris !) au profit de cinq associations rennaises que nous soutenons : *Solidarités Nouvelles face au chômage*, *Petits Frères des Pauvres*, *Enfants du Mékong*, *Dihun 35* et le *Collectif des Démocrates Handicapés* qui seront présentes aux deux représentations sous la forme d'un stand d'information.

Si vous souhaitez nous soutenir sans pour autant adhérer, vous nous seriez d'une grande aide en remplissant le formulaire d'abonnement ci-dessous à notre lettre d'information (10 Euros par an) ce qui nous permettra d'augmenter le tirage et l'envoi de notre Lettre trimestrielle afin de nous faire connaître auprès des membres des **vieilles familles bretonnes** non encore adhérentes et des **amis de la noblesse bretonne** qui ont aussi vocation à entrer dans notre association.

Jacques de Poulpiquet

Demande d'abonnement à notre Lettre trimestrielle (10 € par an)
(pouvant être photocopiée ou recopiée sur papier libre)

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Email :

*Chèque à l'ordre de TUDJENTIL BREIZH à renvoyer à
Tudjentil Breizh, 2 straed Sant-Alfons, 35000 ROAZHON*



Hommage à Xavier Ferrieu (1952 2005)

Notre ami Xavier Ferrieu qui a été le premier membre à avoir rejoint *TUDJENTIL BREIZH* dès Septembre 2004 nous a quitté prématurément le 22 Juin dernier à l'âge de 53 ans à la suite d'une grave insuffisance respiratoire qui l'avait déjà contraint à quitter son travail à la Bibliothèque Municipale de Rennes il y a deux ans.

Historien spécialiste de la Bretagne et notamment de sa ville natale de Rennes (il est l'auteur de l'"Histoire de Rennes" aux Editions Gisserot) il a présidé pendant 2 mandats de trois ans (de 1995 à 2000) la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine.

Apparenté de par sa mère (née de *Poulpiquet du Halgouët*) aux vieilles familles bretonnes, il était aussi un expert reconnu en héraldique et en généalogie : il a ainsi établi pour notre association à partir du recoupement de multiples sources une liste relativement exhaustive des familles subsistantes de noblesse bretonne authentique, en ligne depuis Avril 2005 sur notre site Internet.

Chercheur passionné alliant de brillantes capacités intellectuelles d'érudition et de rigueur scientifique à de nombreuses qualités humaines de modestie, d'humour, d'écoute et d'attention aux autres tel est le portrait qu'en a fait le maire de Rennes Edmond Hervé lors d'un hommage public de la Ville de Rennes aux obsèques de Xavier le 25 Juin 2005 à l'Eglise Notre-Dame de Rennes.

Dix jours avant sa disparition Xavier (qui avait déjà écrit un article dans notre Lettre no 1 sous le pseudonyme de *Creyssaguet*) nous proposait pour la Lettre no 2 un article sur le Président de Robien (cf page suivante) : à travers la publication posthume de cet article (qui restera donc sa dernière contribution écrite au sein d'une vaste production littéraire) nous tenons à témoigner à son épouse Soline et à ses trois enfants Guiral, Alban et Vésiane toute l'admiration et l'affection que nous éprouvons pour notre ami Xavier.

Jakez

Un homme des Lumières : Christophe-Paul de Robien (1698-1756)



En 1698, le 4 novembre, naît au château de Robien, près de Quintin dans les Côtes- d'Armor, Christophe-Paul de Robien, fils de Paul, conseiller au Parlement de Bretagne et de Thérèse-Olive du Louët de Coëtjunval. En 1706, Paul de Robien achète une charge de président à mortier. Son fils, reçu conseiller en 1720, sera à son tour président quatre ans plus tard. Ainsi, la famille de Robien, dont la noblesse est d'ancienne extraction dans la province, appartient-elle par toutes ses fibres au milieu parlementaire. La fortune des Robien est importante et leur assure une grande indépendance financière.

Christophe-Paul de Robien réside l'hiver dans son hôtel rennais - facile à reconnaître, car doté d'une tourelle en échauguette - de la rue de la Motte-Fablet, et l'été dans son château de Kaër ou dans celui de Robien qu'il fera reconstruire dans un austère granit breton. A l'imitation des esprits curieux de son époque, il réunit un cabinet de curiosités, dans un esprit véritablement encyclopédique, qui sert de toile de fond au portrait que peint de lui Huguët. C'est ainsi qu'il amasse coquillages et fossiles, minéraux et plantes séchées, monnaies et médailles, peintures et sculptures de toutes époques, trouvailles archéologiques et objets d'ethnologie qu'il fait venir de fort loin, tel ce canoë d'indien inuit, envoyé par l'un de ses nombreux correspondants. Il se constitue également une superbe collection de gravures des XVI^e et XVII^e siècles, ainsi qu'une bibliothèque rare et choisie. Il entreprend également une tâche de grande envergure. Il rédige une *Description historique, topographique et naturelle de la province de Bretagne*, oeuvre de synthèse alors sans équivalent, qu'il fait illustrer par Huguët et ses élèves de superbes aquarelles : plans et vues cavalières des villes, planches d'histoire naturelle, dessins des principaux monuments architecturaux et sculptés, industries et techniques de pêche. Lorsqu'il offrit son travail en souscription, il ne reçut que quelques adhésions, ce qui le fit renoncer à son projet. Ce travail extraordinaire n'a été publié qu'en 1974 par Jean-Yves Veillard. Robien avait pensé créer une académie bretonne, mais se heurta à l'opposition des ministres de Versailles qui craignaient la naissance de quelque association hostile au pouvoir royal. Robien sera élu membre de l'Académie de Berlin, créée par son compatriote Moreau de Maupertuis.

A partir de 1749, le marquis de Robien rédige le catalogue de ses collections et celui de sa bibliothèque. A sa mort, survenue en 1756, elles deviennent la propriété de son fils aîné, Paul-Christophe, lui aussi président à mortier au Parlement de Bretagne, qui poursuit leur enrichissement. Celui-ci émigre en 1791 et ses biens sont placés "sous le contrôle de la nation" l'année suivante. L'inventaire de son cabinet de curiosité est dressé par son ancien collègue au Parlement Louis Colin de La Biochaye. Celui de la bibliothèque est achevé le 12 thermidor an II : 4308 volumes sont recensés. On y trouve 135 manuscrits religieux : Bibles du Moyen Age, telle cette "Bible très ancienne en latin, si gothique et si menue qu'elle est presque illisible", bréviaires, livres d'heures enluminés. Mais aussi le célèbre *Roman de la Rose* du XIV^e siècle, des manuscrits en langue étrangère, dont un "morceau précieux en langue irlandaise ; on le croit d'onze cents, il contient des fragments de piété et de morale, soit en prose, soit en vers", un petit dictionnaire arabe sur papier gommé, "le

coran écrit en arabe sur papier gommé et très lisse de la Chine avec un couvercle à la mode de la Chine, sur lequel même sont tracés des caractères arabes", "un cahier formé de papier de soie sur lequel il y a des caractères chinois". On peut y ajouter un traité de cavalerie, un armorial colorié, un recueil de chansons et de vaudevilles, le "journal des funérailles d'Anne de Bretagne, sur vélin, écriture gothique", les registres secrets du Parlement de Bretagne en 38 volumes in-folio... On ne peut donner qu'un aperçu des richesses contenues dans cet inventaire, qui englobe aussi des volumes acquis par son fils. La bibliothèque de Robien est riche en éditions anciennes religieuses, en ouvrages de droit - en particulier une *Coutume de Bretagne* imprimée en 1485 à Bréhan par le premier atelier typographique breton - et de jurisprudence, en beaux volumes d'architecture, d'histoire naturelle, de médecine, d'agriculture, d'astronomie, mais aussi des règles de jeux et des traités de cuisine... La collection de Robien est aujourd'hui un des trésors de la Bibliothèque municipale de Rennes, tandis que ses oeuvres d'art font le renom du Musée des Beaux-arts de cette même ville.

Xavier Ferrieu, 13 Juin 2005

NB : Légende du portrait : *Christophe-Paul de Robien, président à mortier au Parlement de Bretagne, devant sa bibliothèque et son cabinet de curiosité, gravé par Balechou.*

Visitez notre site INTERNET !

par le Webmaster

Le succès de notre site INTERNET bilingue (breton-français) <http://anb.asso.free.fr> ouvert en Janvier dernier ne se dément pas : le cap des 3000 visiteurs a été franchi dès la mi-October et le nombre de questions posées par nos visiteurs prouve un intérêt croissant. Notre site qui est désormais référencé par un grand nombre de moteurs de recherche (dont tous les moteurs de recherche bretons : *An Arvorig, Breizhat, Breizhoo, PortailBreton*, etc ...) a été classé par **Google** en troisième position avec les deux mots-clés **noblesse bretonne** et en douzième position avec le seul mot-clé **noblesse ...**

Parmi vos nombreux mails d'encouragement :

L'initiative est sympathique et je vous souhaite bon courage dans cette aventure que vous abordez. Je suis un peu loin pour vous accompagner mais toutes entreprises qui visent à rassembler ces familles disparates pour des projets concrets sont à encourager.

Bien à vous Yan-Eric du Parc Locmaria

Merci beaucoup de votre mail que je j ai lu avec beaucoup d intérêt en Australie où je réside J aurais beaucoup aimé, comme beaucoup d autres je pense, savoir qui se cache derrière les prénoms collectifs des fondateurs de cette intéressante association " Jacques, Emmanuel, Thibault, Olivier, Hubert, Florence et Louis "

Meilleurs sentiments. Humbert de Lambilly

Bravo ! Continuez. Tradition et modernité ne sont pas incompatibles.

Bertrand de Kermel

Initiation au code de la chevalerie : théorie et pratique de l'esprit et du comportement chevaleresque

(Introduction extraite de "INITIATION AU CODE DE LA CHEVALERIE Théorie et pratique de l'esprit et du comportement chevaleresque. Jacques-Youenn de QUELEN. Ed. Publibook. 2005, 110 pages)

Notre intention n'est pas de rédiger une "histoire de la chevalerie" de plus. Ni d'étudier la chevalerie ancienne comme un entomologiste dissèque et décrit un insecte mort et disparu depuis longtemps. Ni de commenter les rêveries de l'Amour courtois médiéval. Ni de gloser sur l'imagination déconnectée du réel d'un Don Quichotte. Et encore moins d'enseigner une pseudo science secrète réservée à quelques privilégiés.

Bien au contraire, il s'agit tout simplement de proposer un plan pour une initiation à l'intemporel Code d'honneur de la chevalerie. Applicable et vécu aujourd'hui, en ce début de XXIème siècle. "Initiation", au sens d'un enseignement de ses rudiments, qui donne les moyens d'en connaître les règles. Et, par la mise en pratique de ce Code, d'acquérir l'instinct de l'esprit chevaleresque et l'habitude du comportement chevaleresque ici et maintenant, partout et toujours. C'est un instinct rare, à l'opposé de l'instinct grégaire, complètement détaché de tout conformisme. Et qui rejette, soit par réflexe, soit par principe de suspicion, le "politiquement correct" et la "pensée unique".

Faire "comme tout le monde" n'est jamais, en soi, un critère d'intelligence.

Cependant, il est accessible à tous, à condition, et l'on verra selon quels critères, d'être intéressé, et attiré par :

- tout ce qui est VRAI, contre tout ce qui n'est pas vrai,
- tout ce qui est BIEN, contre tout ce qui n'est pas bien,
- tout ce qui est BEAU, contre tout ce qui n'est pas beau.

Le Vrai, le Bien et le Beau sont les trois valeurs qu'on appelle les "transcendantaux" de la loi naturelle de l'espèce humaine, parce qu'ils correspondent à son besoin spirituel vital. Il est naturel de ne pas aimer le mensonge, ni le mal, ni ce qui est laid.

Ces valeurs, individuelles plus que collectives, guident une vie attachée à l'idéal chevaleresque. Un idéal, c'est un but de perfection, que l'on sait inatteignable dans l'absolu, mais vers lequel on veut progresser : il permet d'avancer.

C'est bien une tendance, une direction, une orientation qui désigne le sens de sa vie.

Pour fixer les critères et modes de repérage de l'idéal de la vie chevaleresque, un Code d'honneur s'est progressivement imposé dans l'Occident Chrétien. Code longtemps transmis autant par un enseignement oral que par celui de l'exemplarité.

Ce Code, admis et reconnu par l'ensemble de la société, n'a été formulé pour la première fois par écrit que très tardivement, au 19ème siècle, dans l'ouvrage monumental - La Chevalerie - de Léon Gautier, édité en 1895, (pages 32 et 33), qui s'est efforcé de décrire comment se vivait la chevalerie au Moyen-Âge.

Par la suite, il fut adapté aux temps modernes * par les diverses institutions et ordres chevaleresques qui ont ainsi sauvegardé un enseignement dont la pédagogie conserve la structure d'un véritable Code d'honneur. Auparavant, ce Code se transmettait de chevalier à chevalier, et depuis si longtemps que personne ne peut en dater l'origine précise.

Ces chevaliers d'autrefois étaient des militaires très entraînés et combattant à cheval. Ils mettaient leur épée au service d'un roi ou d'un prince dignes de leur estime. Entre deux missions, c'étaient des "chevaliers errants" toujours prêts à défendre une juste cause, au risque même de leur vie.

L'image moderne du type de chevalier peut se retrouver dans certains westerns où le héros est un cow-boy à la fois sympathique, libre et indépendant, ayant le sens aigu de la justice, et devenant soudain très dangereux quand il dégaine son arme.

Les chevaliers se reconnaissaient entre eux par leurs capacités morales et militaires, et la réputation que leur valaient leurs exploits. Ils formaient l' "Ordre de la chevalerie de Chevalerie", qui leur permettait de se retrouver et d'avoir entre eux une confiance absolue car ils avaient en commun d'adhérer au même système de valeurs, en esprit et par leur comportement. Et s'il y dérogeaient, il en étaient bannis.

Pour entrer dans cet Ordre qui, contrairement à la noblesse, n'est pas héréditaire mais personnel, et donc non transmissible par la naissance, il faut en être reconnu digne, et être reçu (adoubé) et armé, par un autre chevalier, selon un rituel très précis.

Ce que les historiens disent, c'est que le Code de la chevalerie à été profondément christianisé par l'Église, à partir d'environ l'époque de Charlemagne (mort en 814) et de Nominoé (mort en 851), pour que l'Église soit défendue et protégée contre les attaques des "barbares" c'est-à-dire toutes les sortes de païens mécréants hostiles au nom Chrétien et au Vrai Dieu révélé par Jésus-Christ.

Et à partir du 12ème siècle, des Ordres religieux internationaux ont été autorisés par l'Église à prendre les armes et à recruter des chevaliers expérimentés (les "moines-soldats") pour encadrer des troupes destinées à reconquérir le libre accès des pèlerins de Terre sainte (ce qu'on a appelé plus tard les "Croisades") et à garder libres la ville de Jérusalem et le Tombeau du Christ.

Depuis l'époque des Croisades, bien sûr le contexte a changé. Maintenant la chevalerie a pour mission de défendre la Foi chrétienne contre l'athéisme (qui prétend qu'il n'y a pas de Dieu) et les diverses formes de matérialisme (qui adorent de fausses idoles et vivent comme si Dieu n'existait pas).

Aujourd'hui, en France, on peut estimer que seulement 4% de la population (soit 2.500.000 personnes) peuvent être considérés comme réellement "pratiquants" de la religion chrétienne. Alors, évidemment, l'esprit chevaleresque chrétien est devenu rare, mais encore assez présent pour être en mesure de constituer un "levain qui fait lever la pâte" ou "le sel qui donne du goût à ce qui est fade et décevant".

Peu de temps après sa nomination comme archevêque de Paris, Monseigneur Vingt-Trois a déclaré : - " Un abîme existe désormais entre la morale chrétienne et le consensus général. "

Pour savoir de quoi il s'agit, il est donc important de connaître le Code de la chevalerie.

C'est un catalogue d'obligations librement choisies et vécues, une Loi. Une Loi qui oblige celui ou celle qui la fait sienne. Cette Loi est composée de huit Articles, plus un, qui constitue une synthèse des huit premiers.

Pour chaque Article, la méthode d'exposé sera toujours la même, en douze points :

- à quelle question l'Article veut répondre
- les mauvaises réponses
- le principe de la réponse
- les contraires du principe
- idéal et réalités
- quelques pistes pour réfléchir et discuter
- exemples d'action concrète
- énoncé de l'article
- explications complémentaires
- limites et sauvegarde
- armement : se préparer, être prêt
- applications particulières possibles :

au plan religieux,

au plan de la charité,

au plan de l'unité des Chrétiens.

* Selon Léon Gautier, le code comprenait aussi un article relatif aux devoirs réciproques du suzerain et du vassal ; article devenu sans objet de nos jours.

Jacques-Youenn de QUELEN

Youenn Olier (1924 - 2004) : un écrivain breton à (re)découvrir



Né en 1924 à Calais dans une famille bretonnante originaire d'Audierne, Youenn Olier est une figure de premier plan dans l'histoire du " Mouvement Breton ". Sans doute sa vocation bretonne vient elle en partie de cet expatriement forcé de sa plus tendre enfance.

Il s'agit principalement d'un philosophe exclusivement bretonnant, qui a tiré la langue bretonne vers le haut avec une énergie prodigieuse pour y exprimer tous les plis de sa pensée. Même ses détracteurs, Goulven Pennaod notamment dans AL LIAMM, reconnaissait qu'il était le seul écrivain bretonnant à avoir une " pensée complète ". C'est aussi un écrivain de talent, le plus prolifique de tous les temps : des dizaines de volumes ! On peut citer

seulement ce qui est classable comme étant de la littérature, Kelc'h an amzer, un recueil de poèmes (réédité en 1994), ses recueils de textes édités par AL LIAMM : Ar Fest-noz, An deiz-ha-bloaz, E Penn-an Hent, ses trois romans : Porzh an lfern (roman de 400 p.), Poaniou Spered an Tad Gwazdoue, et surtout Enez ar Vertuz, où au fil de 700 pages, il donne sa compréhension de l'Histoire. Son " *Istor al lennegezh* " (2 vol. 3 Editions) sur SKOL WALARN ainsi que son " *Istor an Emsav* ", du 19^{ème} siècle à 1945 sont des ouvrages de référence appréciés par les étudiants à l'université, car il y décrit non seulement les acteurs et les faits, mais donne aussi une critique

littéraire de chaque auteur par rapport à leur œuvre, Roparz Hemon notamment. Il y montre clairement le cheminement du mouvement breton, remis dans le contexte historique.

Comme Saunders Lewis au Pays de Galles, il a travaillé et écrit essentiellement pour faire avancer la Cause Bretonne et construire une réflexion indépendante, sans en connaître jamais le moindre succès, les circonstances n'étant pas les mêmes de ce côté-ci de la Manche.

Son œuvre monumentale est l'histoire quotidienne du Mouvement Breton au jour le jour, son *Deizlevr* : son " *journal* " rédigé en breton depuis 1940 jusqu'à nos jours, à raison d'un volume par an, environ, soit au moins cinquante volumes. 25 sont parus (jusqu'en 66), qui a fait l'objet d'une pleine page dans Bretagne Hebdo en juillet 2003.

Très présent dans les revues bretonnantes telles AL LIAMM, BARR-HEOL, IMBOURC'H aussi, chaque mois avec ses fameuses " *Notennoù Politikel* ", c'est lui le premier responsable de la revue EMSAV, puis GEVRED, enfin IMBOURC'H en 1969 au moment où avec Pol Kalvez et son neveu Tangi Louarn il fondera SKOL AN EMSAV dont Imbourc'h sera la publication officielle. Cette structure, 4 ans avant la création de DIWAN, a formé nombre des cadres nécessaires à l'éclosion de DIWAN. Un coup d'oeil sur le site INTERNET d'Imbourc'h <http://kannadig.chez-alice.fr> donne une idée de 35 ans d'édition ininterrompue, à la force du poignet, réalisant de bout en bout à 200 exemplaires plus de 400 numéros, dont beaucoup font 250 p., soit 4 mètres d'étagères dans une bibliothèque.

Le talent est là, mais le lectorat exige. Youenn Olier fait preuve de tenacité, d'abnégation silencieuse, jusqu'à son hospitalisation en Novembre 2004.

Pendant toute sa vie, ayant dû renoncer pour sa fidélité à la Bretagne à sa réussite professionnelle, il aura eu des difficultés financières, ayant élevé 8 enfants en breton ainsi que 4 petits enfants (scolarisés à DIWAN), contribuant fortement à la vie de la communauté bretonnante de Rennes et au-delà, de 1960 à 1990, avec la famille de sa sœur Nouela mariée à Alan Al Louarn (création de EMGLEV AN TIEGEZHIOÙ -l'Entente des Familles- en 1949 avec Kerlann, dans la lignée de SKOL BLISTIN, et SKOL SANT ERWAN d'A. Ar C'halvez, SADED aussi, préparant ainsi DIWAN). Il a eu aussi des difficultés de santé importantes qu'il va surmonter (un an et demi dans le plâtre, accident l'handicapant du genou.) le poussant en fait vers un parcours de penseur plutôt que de politicien, toujours dans une continuelle recherche de Vérité.

Tepod

Les Racines Chrétiennes de la Bretagne

Autant il est justifié de souligner combien la Bretagne doit son existence même à la religion catholique, autant il est difficile de présenter non seulement l'originalité de ces racines mais surtout le poids (ou l'absence de poids !) qu'elles ont eu tout au long d'une histoire qui s'est, au fond, écrite sans la principale d'entre elles .

Cette difficulté provient de ce que la Bretagne, marquée par la dualité linguistique, possède également deux origines chrétiennes, deux sensibilités, deux sources religieuses quasi divergentes en termes humains quand bien même elles seraient convergentes au plan du Salut ; divergentes, en tous cas, non en terme de dogme bien sûr mais en terme de traduction " politique " . L'une lui est propre et l'autre non ; on les confond souvent .

L'évangélisation de la Bretagne orientale, gallo, marquée par l'existence de cités florissantes (Vannes, Rennes et Nantes) ne peut que très artificiellement être séparée de celle du reste de la Gaule dont elle a fait partie . Cette Bretagne, orientale et urbaine, est chrétienne

d'une chrétienté gallo-romaine qui remonte au deuxième siècle ; elle en a connu toutes les persécutions suivies de la consécration constantinienne ; lorsque notre Bretagne va commencer à exister, c'est à dire entre les Vème et VIIIème siècles, cette chrétienté institutionnelle se débat avec les problèmes issus de la confusion des genres, profane et religieux ; avec ceux liés aux grandes hérésies dont l'Arianisme triomphant chez la majorité des "Barbares" et, couvrant le tout, avec ce contexte de fin du monde provoqué par l'effondrement de Rome. Aux côtés d'une Eglise, véritable ossature de ce qui reste d'Etat, un courant ascétique, mystique et monastique, enflamme périodiquement les esprits sans toutefois parvenir à réformer des mœurs qui ne cessent de se dégrader (Saint Martin, Saint Germain d'Auxerre dont nous reparlerons et bien d'autres). Lorsque commence la migration des bretons insulaires, cette Eglise institutionnelle est en train de faire le choix politique majeur consistant à favoriser l'émergence des Francs. Certes, ces barbares sont païens mais en contrepartie, ils ne sont pas suspects de sympathies pour l'hérésie arienne pratiquée par leurs adversaires principaux. **Saint Melaine**, évêque de Rennes, passe pour avoir soutenu Saint Rémy dans la conversion de Clovis ; il est, en tous cas, reconnu comme principal artisan de ce traité passé entre les Francs et les Cités armoricaines (497), traité confiant à ces dernières la surveillance et la sécurité des côtes avec l'aide des royaumes brittoniques fédérés par le grand-roi **Arthur** (475-515 selon Kerboul), vainqueur des Saxons à Badon (495). Le monde celte, dont la Gaule faisait partie, était organisé en "royaumes" que l'on a l'habitude d'appeler "cités" sur le continent alors que la cité proprement dite n'apparaîtra qu'avec la romanisation : chaque "royaume" a un "ri" à sa tête et, à certaines époques, ces "ris" parvenaient à élire un fédérateur plus ou moins durable que les historiens appellent "grand-roi" ; Vercingétorix sera l'un d'eux pour la Gaule insurgée ; Arthur sera le plus illustre pour la Bretagne insulaire.)

Voilà pour la première origine chrétienne de la Bretagne ; elle ne se distingue pas du reste de la Gaule romaine qui va devenir la France ; son projet "politique", évident et permanent, se situe dans le prolongement direct de l'Empire de Constantin qu'il s'agit de reconstituer. Ce projet aboutira au sacre de Charlemagne en 800 et l'Eglise qui en est le principal artisan, considère que toute la chrétienté a vocation à s'intégrer à ce nouvel Empire : donc la Bretagne.

La seconde racine chrétienne est toute autre : notons en premier lieu que si elle ne tenait qu'à l'arrivée des Bretons insulaires, fuyant les Saxons après l'ultime et tragique défaite de **Winvaëd** (15 novembre 655, Arthur de La Borderie), cette origine chrétienne ne serait pas sensiblement différente de sa sœur gallo-romaine. Ces Bretons, en effet, proviennent d'une portion d'empire romain très peu distincte de la Gaule, hormis l'insularité qui n'a pas une telle importance en un temps où les déplacements ne sont guère plus aisés par voie terrestre que maritime. Ils sont organisés en clans (ou royaumes) ; ces derniers sont chrétiens depuis la fin du IIème siècle (pontificat de Saint Eleuthère 177-193) ; ils ont connu les persécutions de Dioclétien (martyrs nombreux dont Saint Alban de Vérulam, Saint Jules de Caër-Léon et d'autres) ; ils sont devenus, sous Constantin, des communautés chrétiennes avec les mêmes confusions du sacré et du profane : le fameux *De Excidio Britanniae* de Saint Gildas est particulièrement éloquent au sujet de cette décadence ; faut-il rappeler que c'est le grand-roi **Vortigern** (chrétien) qui fait appel aux Saxons pour lutter contre les Scots et les Pictes ? et cet appel n'est décidé que parce que, cette fois, Rome n'enverra plus personne se battre à la place des Bretons ! En fait d'origine chrétienne, si la Bretagne ne disposait que de celle-ci, elle devrait éviter d'y faire référence !

Dieu merci ! Il en est une toute autre et d'une toute autre trempe ; une racine qui s'oppose à la précédente dès son origine et, mille cinq cents ans plus tard, on peut dire que les sœurs ne se ressemblent toujours pas. Pour aborder cette autre origine, il est nécessaire de revenir à la société chrétienne du Pays de Galles de la fin du IVème siècle. Saint Patrick y naît vers 390. son grand-père est prêtre et son père cumule les charges de diacre et de décurion c'est à dire qu'il collecte les impôts civils et religieux, d'où une certaine aisance et, à nouveau la confusion des genres. Saint Patrick est évidemment baptisé mais sa véritable conversion n'interviendra que

plus tard. Il a 16 ans lorsque des pirates Scots (c est à dire Irlandais, car les habitants de la future Ecosse sont encore les Pictes) effectuent un raid sur la côte, brûlent la villa familiale et emmènent le jeune homme en esclavage . Six ans après, il parvient à s enfuir et des pêcheurs le déposent dans son pays . C est l heure de sa véritable conversion ; il rencontre Saint Germain d Auxerre (envoyé pour lutter contre l hérésie de Pelage et auquel la tradition confie le rôle principal dans la victoire de l Alléluia, sur les Saxons, en 429) . Patrick poursuit alors sa formation jusqu au sacerdoce auprès d ermites fils spirituels du Mont Carmel et du Mont Sinaï, sans doute séjourne-t-il aux îles de Lérins . Vers 450, il est envoyé évangéliser ces Scots dont il a été l esclave et qui font l objet de missions depuis le Pape Célestin (431) .

Saint Patrick connaît un succès fulgurant, quasi miraculeux . Ces petits royaumes Scots se convertissent en quelques années, noblesse en tête, femmes les premières . Ils se précipitent vers la vie la plus rude tirée des modèles des Pères du désert . Cette conversion va-t-elle avec un rapprochement entre Scots et Bretons (de l île de Bretagne) ? Tout au contraire, tout se passe comme si les chefs de clans bretons entendaient se venger de leurs peurs anciennes sur les nouvelles communautés de baptisés devenues pacifiques et inoffensives (pas toutes !) . C est bien ce qui ressort des épîtres de Saint Patrick excommuniant le " ri " Coroticus de Dumberton coupable d avoir enlevé des vierges consacrées pour les réduire en esclavage . Cette sanction fait du bruit et soulève un tollé ; l évêque breton prend fait et cause pour Coroticus dont il est sans doute parent ; Saint Patrick doit s expliquer dans ces Confessions où l on retrouve les accents qu utilisera Saint Gildas bientôt .

Au Vème siècle, Les Scots se convertissent ; commence l Age D Or irlandais qui ne s achèvera qu au début du second millénaire après avoir ensemencé toute l Europe . La Bretagne sera l un de ses rameaux, peut-être le plus original en dehors de l Irlande proprement dite bien sûr . Cet Age D Or irlandais est en réalité un âge de fer ce christianisme héroïque qui va jeter sur les routes des milliers de missionnaires enflammés d amour issus des pépinières d Aran , de Clonmacnoise , d Iona et de cent autres " déserts ", est tout sauf un courant de bâtisseurs d empire . Ces " fous de Dieu " n ont aucun projet " politique " ; ce sont des " saints " ruraux pour qui la cité est un concept de vie étranger ; la seule organisation qu ils connaissent est l ermitage monastique, parfois une simple grotte, auquel vient s agréger une communauté laborieuse aspirant à la rédemption (cet univers est parfaitement reconstitué, au sud de Dublin, à Glendalough fondé par saint Kévin) . L Abbé y est plus important que l Evêque

En 563 **Saint Colmcille** (de l illustre famille des Ui Neill qui deviendront O Neill) fonde le monastère d Iona sur cette île sauvage d où partira sous peu l évangélisation des Pictes dont il baptise le roi (La dalle mégalithique sur laquelle ce roi est baptisé se trouve aujourd hui à l abbaye de Westminster et sert toujours pour le couronnement des souverains anglais) ; les premiers contacts avec les Saxons suivent ; en 633 **Saint Fursa** traverse le bras de mer qui sépare l Irlande de la Cambrie et re-évangélise les clans gallois ; en 591, **Saint Colomban** entame son premier périple en Europe où il fondera les abbayes de Péronne, de Luxeuil, de Noirmoutiers, St Gall, Bobbio et d autres .

C est de ce courant fabuleux qu est issu Saint Ildut, considéré comme le père spirituel et le formateur de tous nos Saints Fondateurs . Nous y arrivons enfin . Nous sommes dans les derniers temps des royaumes brittoniques de l île de Bretagne ; tous, du moins les plus importants, ont fondé des établissements en Armorique dès l époque d Arthur ; tous offrent ce spectacle de décadence, de divisions et de corruption qui sera la principale cause de leurs défaites par les Angles et les Saxons introduits sur l île comme mercenaires . Les nouvelles communautés chrétiennes issues de la re-évangélisation venue d Irlande, se sentent de plus en plus étrangères et leurs " saints ", c est à dire leurs guides et leurs Pères, décident d un nouvel Exode inspiré de l Exode biblique : toute la communauté va partir ; elle traversera la mer d Iroise comme le Peuple Elu a traversé la Mer Rouge ; Dieu lui indiquera la Terre Promise qu Il lui destine de toute éternité

. Alléluia ! Voici qu'arrivent **Saint Samson, Saint Pol, Saint Tugdual** et, plus tard, **Saint Malo, Saint Briec, Saint Corentin, Saint Gildas** tous se dirigent vers les terres les plus désertes (il y en a beaucoup, surtout après les terribles ravages des " bagaudes " qui ont duré deux siècles) ; ce sont les " peuples " de saints qui vont donner naissance à ces " plou " et à ces " lann " dont le nombre témoigne de l'importance de cet Exode .

Dès l'origine, la cohabitation entre peuples de l'Exode et clans victimes de l'exode est ambiguë . Les saints ne tardent pas à " marquer leurs territoires ", parfois au moyen de conciles restés célèbres comme celui du Méné Bré au cours duquel Saint Samson obtiendra l'excommunication de Conomore (**Conan Meur**) comte de Poher, pourtant parent de Pol Aurélien (Kerboul) . Lorsque cette cohabitation fonctionne bien, telle celle du " ri " **Gradlon** et de **Saint Guénolé**, le pouvoir politique s'est en réalité totalement subordonné . Dans ce très haut Moyen Age, la première chrétienté bretonne d'Armorique pourrait faire penser (en dehors de toute ressemblance de foi) aux Puritains du Mayflower débarqués sur la côte Est des Etats Unis . La Britania Minor qui va devenir Bretagne, est la Terre Promise où doit se bâtir une " Cité céleste " aux antipodes des cités profanes . Le projet politique est tellement absent que les saints n'hésitent nullement à demander au voisin franc de les aider à se débarrasser de " ris " trop corrompus : la racine chrétienne de la Bretagne due aux saints n'est pas l'origine de la patrie terrestre . C'est à leur appel que l'armée franque viendra jusque dans les monts d'Arrée ; le terrible combat qui s'ensuit donnera son nom au Relecq (" reliques ") dont l'abbaye ultérieure est érigée en mémorial .

Lorsqu'au milieu du IX^{ème} siècle, **Nominoë** tente de créer une Eglise bretonne dépendant directement de Rome et distincte de Tours, c'est à dire de la couronne carolingienne, il agit en prince de son temps et certainement pas en référence à des Saints Fondateurs pour qui cette structure n'avait aucun sens . Le royaume breton naît d'une volonté politique étrangère à la mystique de l'Exode . Tout ce que l'on peut supposer c'est que cette mystique continue de vivre au sein des " plou " devenus paroisses, mais qu'elle est progressivement confinée au peuple que sa langue même tiendra de plus en plus à l'écart .

Une fracture terrible va intervenir avec les ravages viking qui s'étaleront de 853 à 939. L'exil des moines et des nobles (dont certains retournent auprès de leurs parents dans l'île de Bretagne) va sans doute casser ce qui restait de vivant dans l'organisation traditionnelle des " plou " ; avec la naissance du duché, quelle que soit son indépendance à l'égard de la couronne de France, il n'y aura que peu de différences entre les deux sociétés dirigeantes, bretonne et française ; l'empreinte féodale sera la même, y compris sur une Eglise dont les principaux pasteurs cesseront vite de parler les dialectes de Basse Bretagne et se couperont pratiquement de la racine fondatrice des Saints . A partir du Duc **Alain Fergent**, le français naissant (qui n'est, d'ailleurs qu'un avatar des langues d'oïl dont le gallo fait partie) devient, avec le latin bien sûr, la langue officielle du duché ; il faudra que ce soit de Rome que vienne, beaucoup plus tard, l'injonction de réapprendre les langues du peuple pour exercer un ministère paroissial !

Il pourrait être intéressant de tenter de suivre à la trace la permanence de cette racine chrétienne issue des Saints fondateurs : ce serait certainement difficile . Pour néanmoins ne pas risquer trop d'erreurs, il est indispensable de revenir sur sa nature . Il s'agit bel et bien d'une sensibilité chrétienne singulière . Pour mieux le comprendre, il faut souligner que cette chrétienté n'a pas connu les persécutions . Oh ! les abbayes irlandaises ont maintes fois été brûlées et pillées (les étonnantes tours-clochers en témoignent toujours) mais il s'agissait le plus souvent d'actes de pur banditisme émanant de clans irlandais rivaux ; rien à voir avec les persécutions des premiers siècles romains . Dans ce contexte, sinon de ce fait, l'évangélisation a été vécue comme la dissipation des brumes entourant l'enseignement des druides . Saint Patrick vient éclairer ce qui était caché, expliquer ce qui était confus, compléter ce qui était inachevé mais non pas

détruire . Lorsque Patrick allume le feu pascal, il ne fait que donner tout son sens au " tantad " bardique . Ce " tantad " de la Saint Jean pour ceux qui savent repérer les traces du calendrier celtique dans le monde d aujourd'hui . Ainsi, toute l'originalité de la conception du monde et de la vie celtique va se trouver plongée dans l'eau du baptême ; Merlin baptisé ne cesse en rien d'être barde . S'agit-il d'un syncrétisme ? Pas du tout ; en revanche, là où le monde gréco-latin avait accentué la vision transcendantale, " Jupitérienne ", de Dieu, la chrétienté celtique insistera sur la notion de l'immanence ; cette immanence qui permet de reconnaître et de respecter partout et en tout l'œuvre du Créateur ; de se sentir littéralement enveloppé par Lui . Quelle plus merveilleuse illustration de cette foi que la prière de Saint Patrick, son " lorica ", sa " cuirasse " : "
Krist ganin, Krist dirazon, Krist a-dreñv din, Krist ennon, Krist din-dannon, Krist a-zehou din, Krist a-gleiz din, Krist er gêr, Krist war an hent " (. Christ avec moi, Christ devant moi, Christ derrière moi, Christ en moi, Christ en dessous de moi, Christ au-dessus de moi, Christ à ma droite, Christ à ma gauche, Christ chez moi, Christ sur la route .)

A cette vision que l'on peut d'ailleurs retrouver en partie chez **Saint François d'Assise** à travers son amour de toutes créatures, il faut ajouter deux appels d'une force toute particulière ; la première à chanter, proclamer et vivre en tous temps et en tous lieux la Gloire de Dieu (l'adoption du " gloria " par l'Eglise catholique date de l'âge d'or irlandais) ; la seconde à vivre en héros . Héros totalement pacifique ; héros sur soi-même . Si la règle de Saint Benoît s'est imposée et si elle est toujours pratiquée intacte, c'est bien parce qu'elle est totalement emprunte d'humanité la règle de Saint Colomban, elle, était héroïquement inhumaine . Il faut aller aux Skellig pour s'en faire une idée ! Là, au sommet d'un îlot rocheux désert, au large du Kerry, une douzaine de moines ont chanté la gloire de Dieu durant plusieurs siècles ; leurs cellules (ces fameux " beds ") ne sont que des huttes rondes élevées en pierres sèches ; guère plus de trois mètres de diamètre ; une dalle couverte de fougères pour lit ; la tempête pour compagnie . L'héroïsme ascétique de cette chrétienté irlandaise ajoute, pourrait-on dire, la joie du Gloria aux plus sévères macérations des Pères du désert .

Immanence divine, glorification incessante et recherche de l'héroïsme sont, je crois, les trois principales composantes permettant d'identifier assez clairement les manifestations de cette racine si particulière tout au long de notre histoire mouvementée . Quels hommes ont pu l'incarner ? Les saints fondateurs, en premier lieu, et tous ces saints aux vies inconnues dont la mémoire n'est transmise que par la toponymie et la persistance de dévotions locales :

- **Saint Yves**, patron secondaire de notre patrie ; le peuple des " plou " l'a immédiatement reconnu .

- **Salaün ar Foll** en est l'image la plus touchante . Un " simple " ? Mais où est-il écrit "*Merci Père d'avoir montré aux petits ce que Tu rends invisible aux sages et aux puissants*" ? L'Abbé de Landévennec qui fût témoin des faits et dont le témoignage n'est pas récusable, fait de Salaün un véritable " Père de l'Eglise " . Il est bien, en tous cas, dans cette vision de glorification permanente, totalement étrangère aux ambitions du siècle . " Blois ou Montfort " ? . " Ave Maria ! " . Avec Salaün, nous sommes dans l'illustration la plus pure de l'immanence divine .

- **Dom Michel Le Nobletz** ? Oui, sans doute possible, par l'héroïsme, par le refus de s'insérer dans un projet humain d'ascension familial et par la quête de la Patrie Céleste . Les taolennou et les cartes de Dom Michel appartiennent clairement à l'Evangile de l'Exode .

- **Le Père Maunoir** ? On ne peut que l'adopter ; " Tad Mad " autant que " ar Beleg foll " ! Certes le Père Maunoir, avec ses immenses qualités, sa foi et son ardeur à convertir, n'a pu qu'appartenir à son siècle : il a accompagné la " pacification " des campagnes révoltées ; bien sûr ; mais pour remplir cette mission, la Sainte Vierge lui avait enseigné le breton en une nuit de

veille à Ti Mamm Doue . On peut croire qu'il est donc bien de la lignée des saints fondateurs ; les consolations aux paroisses incendiées ne sont pas compromises .

- **Santig Du**, si peu connu, si proche des pauvres, si va-nu-pieds, fait partie de la famille, d'ailleurs c'est le peuple des "plou" qui l'honore et ne cesse de le prier .

Qui encore ? Serait-il choquant d'ajouter l'abbé **Yann-Vari Perrot**, fondateur du Bleun-brug, inventeur de patronages qui ressemblent à autant de minihi, homme de Paix héroïque, étranger aux querelles politiques mêmes nationales et assassiné dans sa paroisse de Scignac ? Conan-Meur serait-il enfin parvenu à se venger de Saint Samson ?

Dom Alexis Presse ? ce refondateur de l'abbaye de Boquen que **Maodez Glanndour** honorait du titre de "dernier saint breton" ?

En deçà de ces témoins humains, il est utile de se pencher sur les manifestations religieuses issues de cette racine . On les reconnaîtra à leur rattachement direct à l'esprit d'un Saint fondateur ; le "pardon" en fait donc partie même si, comme ce nom l'indique, il y a eu "récupération" momentanée par l'institution ecclésiastique dans le cadre de la politique d'indulgences . Les "pardons" procèdent d'autant plus de la tradition fondatrice qu'ils auront conservé tout ou partie de "l'héroïsme" originel : longue déambulation, pratique du silence, parcours difficile la troménie de Locronan est l'archétype de la dévotion issue des tous premiers âges ; elle est la plus connue mais pas la seule ; d'aucuns prétendent même que la troménie serait antérieure à l'évangélisation . Pourquoi pas ? Baptiser plutôt que détruire .Le pèlerinage est indissociable de l'Évangile de l'Exode . L'esprit même des Saints Fondateurs est un esprit de pèlerinage : répondre à l'appel, quitter le monde, se retirer au désert, faire de sa vie un exil perpétuel sans aller jusqu'à l'héroïsme d'un tel renoncement, la spiritualité chrétienne propre à la Bretagne est inséparable du pèlerinage parce qu'elle est issue de l'Exode . Elle n'est pas la seule, bien sûr, et tout le Moyen Âge a vécu la pérégrination : Rome , Jérusalem , Compostelle , le Mont Saint-Michel il n'empêche que cette constante humaine va être vécue par nos pères de façon proprement ontologique . Le **Tro Breizh** en témoigne assez bien . Certains lui donnent une dimension politique manifestement fautive puisque aucun Breton n'aurait sacrifié Nantes ; encore moins Rennes ! D'autres voudraient le réduire à une opposition entre monde gallo et monde bretonnant mais pourquoi aller jusqu'à Dol ? Pourquoi honorer Saint Patern, alors que cet évêque de Vannes n'était pas issu de la migration bretonne Le Tro Breizh est ce qu'il dit être : un pèlerinage aux sources de l'Exode ; un dépouillement unique que seule l'ambulation prolongée peut accorder ; il faut des jours pour s'extirper des cadences modernes, se laver de la vitesse, se rincer de l'information permanente, faire le silence en soi, retrouver Dieu partout, enfin ! Découvrir que Dieu nous attend à la maison : "*Bepred emamp war an hent da vont d ar gêr !*" (Nous sommes toujours sur un chemin qui mène à la maison) Bien entendu, puisque l'annonce de l'Évangile a voulu respecter l'expression religieuse antérieure, le pèlerinage respectera le sens de la course du soleil, toujours, même si l'Église diocésaine "tique" un peu y compris ces trois tours du lieu visité qui s'effectueront en silence ("pardon mud") .

Qu'en reste-t-il ? L'histoire de Bretagne est-elle aussi marquée qu'on le dit par le souvenir des saints Pères Fondateurs ? L'histoire "historique", sans doute très peu ou pas du tout ; d'autant moins que les "grands", à l'exception notable de notre dernière duchesse, n'en étaient guère imprégnés Même cette fameuse chouannerie au moins dans le pays des "plou", n'a guère donné lieu qu'à la bataille de Kerguidu ; le ressort principal d'un **Cadoudal**, aussi héroïque et aussi pur qu'il soit, ne paraît pas provenir du Livre de l'Exode : "Dieu et le Roi" relève de l'héritage constantinien ! L'histoire religieuse, institutionnelle, hormis quelques fulgurances, guère plus ; cette histoire religieuse officielle, parfaitement respectable, procède surtout de l'autre racine chrétienne ; elle est diocésaine, urbaine gallo-romaine au fond . L'histoire intime, celle des personnes, des familles, des "plou", doit certainement beaucoup plus au courant primitif, mais en

cachette ; parfois même en cachette des recteurs ! Qu'en resterait-il si la langue bretonne, elle-même, disparaissait ? Mesure-t-on vraiment à quel point une langue sous-tend une vision particulière du monde ? Quand les Bretons comprendront-ils qu'une langue dont les verbes auxiliaires primordiaux sont " être " et " faire ", ne façonne pas les mêmes hommes que celle qui a adopté l' " avoir " romain ? " Je suis et je fais " n'est pas semblable à " je suis et j'ai " .

Lorsque, au siècle avant-dernier, le Léon méritera le surnom merveilleux de " terre de prêtres ", à quelle racine chrétienne le devait-il ? Aux deux, sans doute ; mais ces deux origines allaient-elles si bien ensemble ? " Aotrou Person " peut-il être si facilement l'héritier de Saint Hervé ? Aujourd'hui où les églises résonnent lugubrement de tout leur vide, ne peut-on imaginer qu'il en serait peut-être allé différemment si l'héritage des Saints Fondateurs avait été plus respecté, mieux aimé ? . Il n'est pas certain qu'il soit bon de se poser la question ; il serait même détestable d'en venir à opposer l'évêché au monastère . " Là où est l'évêque, là est l'Eglise . " Si cet héritage semble connaître aujourd'hui une sorte d'effacement, la foi en l'immanence de Dieu nous enseigne que l'hiver est, lui aussi, œuvre divine . Une eau qui s'enterre fût-elle baptismale, une eau fossile, ne se perd jamais ; son passage souterrain est peut-être nécessaire ? Lui permettra-t-il de resurgir filtrée, plus fraîche et plus pure ? Retrempée dans les sources de nos Saints ? . Il ne tient qu'à nous d'y travailler . Alléluia !

Yves de Boisanger

Actions concrètes de notre association : Rennes, ville pilote

TUDJENTIL BREIZH recherche sur Rennes des bénévoles pour :

- Assurer du soutien scolaire dans des familles du Sud-Asiatique (en partenariat avec la délégation d'Ille-et-Vilaine d' **ENFANTS DU MEKONG**)
- Accompagner en binôme des chômeurs de longue durée (en partenariat avec l'antenne rennaise de **SOLIDARITES NOUVELLES face au CHOMAGE**)
- Visiter des personnes âgées, malades, isolées ou handicapées (en partenariat avec l'antenne rennaise **PETITS FRERES des PAUVRES**)
- Distribuer des soupes aux sans-logis cet hiver (avec des potirons qui ont été récoltés à cette fin cet automne près de Lamballe)

Pour plus de renseignements contactez-nous par email : anb@bzh.net ou venez visiter nos stands associatifs lors de la fête d'anniversaire du lancement de **TUDJENTIL BREIZH** les 14 et 15 Janvier à Rennes.

Dans nos familles .

- Rappel à Dieu le 22 Juin 2005 à Rennes de **Xavier Ferrieu** et le Samedi 16 Juillet 2005 à Quimper de la Vicomtesse **François de Poulpiquet de Brescanvel**.
- Mariage le 27 Août 2005 à Crac'h (56) de notre trésorier-adjoint **Louis de la Tullaye** et de **Marie-Hélène de Longcamp**.



TUDJENTIL BREIZH

ASSOCIATION DE LA NOBLESSE BRETONNE (ANÓ)

Demande d'adhésion

Nom : **Prénom :**

(Nom de jeune fille : **) Né(e) le :**

Adresse :

No de téléphone : **Email :**

Je souhaite adhérer à l'association TUDJENTIL BREIZH en tant que : (1)

- Membre d'une famille noble authentique originaire de la Bretagne historique (2)
- Ami(e) de la noblesse bretonne

(1) Rayer la mention inutile

(2) Liste sur notre site INTERNET : <http://anb.asso.free.fr> à la rubrique " Familles subsistantes "

Questionnaire

A titre de sondage sur l'état de la pratique de la langue bretonne dans les vieilles familles de Basse-Bretagne, pouvez-vous répondre au questionnaire ci-dessous :

D'où est originaire votre famille paternelle ? (si d'origine non bretonne :)

HAUTE-BRETAGNE LEON TREGOR CORNOUAILLE VANNETAIS

Vos parents ou grand-parents sont-ils ou ont-ils été bretonnants ? OUI NON

Et vous parlez-vous breton ? OUI NON

Si oui, comment l'avez-vous appris ?

FAMILLE COURS du SOIR/ ou par CORRESPONDANCE STAGES

DIWAN DIV YEZH DIHUN

COLLEGE LYCEE UNIVERSITE

Si non, souhaiteriez-vous éventuellement l'apprendre ? OUI NON

Si vous avez des enfants, sont-ils scolarisés dans une filière bilingue ? OUI NON

Si oui, laquelle ? DIWAN DIV YEZH DIHUN

Charte d'adhésion

Avez-vous déjà des engagements associatifs ? OUI NON

Si oui, lesquels ?

.....

Quelles sont pour vous les valeurs chevaleresques ?

.....

.....

.....

Avez-vous une idée d'action concrète (humanitaire ou culturelle) que vous pourriez mener ?

.....

.....

Je soussigné(e) m'engage à :

- ***Promouvoir et mettre en pratique les valeurs de la noblesse chevaleresque par des actions concrètes***
- ***Contribuer au développement de la langue bretonne, au rayonnement de la culture bretonne et à la diffusion de l'Histoire de Bretagne***

Lu et approuvé le à

Signature :

Pièces à fournir (à envoyer à : ***TUDJENTIL BREIZH, 2 straed Sant-Alfons, 35000 ROAZHON***)

- Cette demande d'adhésion imprimée et remplie par vos soins
- Une enveloppe timbrée libellée à votre adresse (pour notre réponse dans un délai de deux mois)
- Un chèque de 15 Euros (cotisation annuelle) libellé à l'ordre de ***TUDJENTIL BREIZH***.
- Si vous postulez en tant que ***Membre d'une famille noble authentique bretonne*** : fournir une photocopie de votre livret de famille (ou celui de vos parents)
- Si vous postulez en tant qu' ***Ami(e) de la noblesse bretonne*** fournir la photocopie d'une pièce d'identité ainsi que le parrainage sur papier libre de votre candidature par deux membres de ***TUDJENTIL BREIZH***

Petite mais symbolique victoire de la langue bretonne à Rennes !

La rentrée scolaire 2005 a été l'occasion pour notre jeune association (fondée en Août 2004) d'agir concrètement pour la **défense de la langue bretonne** (qui figure dans ses missions) :

Un nouveau site bilingue **DIHUN** (filiale bilingue de l'Enseignement Catholique) a en effet pu ouvrir le 10 Octobre dernier à l'Ecole Saint-Jean Bosco de Rennes en partie grâce à la forte mobilisation des membres et sympathisants de **TUDJENTIL BREIZH** qui ont envoyé un mail de protestation (souvent solidement argumenté) à la Direction Diocésaine de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine (DDEC 35) qui avait refusé dans un premier temps l'ouverture de ce nouveau site bilingue :

- sur l'ensemble des mails envoyés par la trentaine d'associations bretonnantes mobilisées (**liste dans le communiqué no 2 ci-dessous de DIHUN 35**), ceux envoyés par les familles de la noblesse bretonne sont de loin les plus importants en nombre puisque qu'ils représentent à eux seuls **20 % de l'ensemble des mails** reçus par la DDEC 35 (je recevais en tant que Président de DIHUN 35 une copie de chacun d'eux)

- des familles bretonnes non encore représentées à l'ANB ont ainsi participé à cette campagne de protestation : **de Robien, de Quelen, du Halgouet, de Kersabiec, de Kerdanet, de la Monneraye, de Boisanger, de Dieuleveult, d'Amphernet** ainsi que des familles nobles d'origine non bretonne mais ayant des attaches en Bretagne : **de Pillot-Chantrans, de Maistre, de Servigny, de Loze, de Villèle, de Wolbock ...**

A travers cette **mobilisation** les vieilles familles bretonnes ont prouvé qu'elles étaient encore en ce début du XXI ème siècle **attachées à la langue et la culture bretonnes** :

Cette affaire " Saint-Jean Bosco " qui s'est jouée en deux actes a en tout cas permis de faire savoir aux autres associations bretonnantes qu'il y avait des **gentilhommes bretons** (traduction littérale de **TUDJENTIL BREIZH**) qui agissaient **concrètement** pour la défense de la langue bretonne : nous espérons devenir ainsi sur ce terrain un partenaire reconnu et écouté.

Jakez

Acte I de l'affaire Saint-Jean-Bosco : Communiqué de DIHUN 35 8 Septembre 2005

La Direction Départementale de l'Enseignement Catholique (DDEC 35) nous a informé Mardi dernier de son **refus d'ouverture d'un nouveau site bilingue DIHUN** à l'Ecole Saint-Jean Bosco (Rennes Villejean) alors que toutes les conditions étaient réunies (effectif de 24 élèves dont 14 en maternelle et 10 en primaire, directeur et corps enseignant monolingues très favorables)

La DDEC informée fin Juin des effectifs (19 enfants à l'époque) à Saint Jean-Bosco avait encore le choix de transformer la fermeture prévue dans cette école d'une classe monolingue en ouverture de classe bilingue : elle ne l'a pas fait !

La DDEC informée à la fin Août de l'augmentation des effectifs (24 enfants) avait encore la possibilité d'utiliser la réserve de 6 postes accordée par l'Inspection Académique pour les ajustements de rentrée, elle a choisi de soumettre le 2 Septembre dernier à l'Inspection Académique l'ouverture de 6 **classes monolingues**, choix qui a été avalisé par l'Inspection Académique : à l'inverse de DIV YEZH Bro ROAZHON dont nous partageons les soucis de rentrée **nous ne pouvons donc même pas nous retourner contre l'Inspection Académique** puisque la DDEC a décidé de ne pas lui présenter notre demande d'ouverture !

Et Pourtant c'était bien parti :

- C'est bien le Directeur de la DDEC : **Mr François PANNETIER** qui nous avait **lui-même** orienter vers l'école Saint-Jean Bosco comme nouveau site bilingue potentiel lors de notre rencontre en Décembre 2004 !

- C'est bien le Directeur adjoint de la DDEC : **Mr Yvon BENIGUEL** qui a contacté dès Février le Directeur de Saint-Jean Bosco en vue de l'implantation d'un nouveau site DIHUN nous donnant ainsi le **feu vert explicite** pour notre travail d'information auprès des parents dans lequel nous nous sommes **impliqués à fond** (réunion d'information avec Yannig Baron, présence aux Portes Ouvertes, à la Fête de l'école, distribution de tracts dans tout le quartier de Villejean), travail qui a porté ses fruits en atteignant l'effectif de 24 enfants prêts à intégrer cette nouvelle filière bilingue dès cette rentrée.

Mais Hélas au final :

- La DDEC 35 n'avait **aucun représentant** (et pour cause : son choix de non ouverture était déjà fait !) à la dernière réunion de concertation d'ouverture de sites bilingues dans l'enseignement catholique de Bretagne organisée le Mardi 30 Aout dernier par le GPLR (Groupement Pour les Langues Régionales) sous l'égide de Mr Savidan, directeur de la DDEC des Cotes d'Armor ...

- La DDEC 35 n'a donc fait à cette rentrée 2005 **aucun effort** d'ouverture de nouveau site bilingue DIHUN contrairement aux autres DDEC bretonnes pourtant soumises aux mêmes contraintes de diminution de postes.

En conséquence nous avons décidé d'exprimer notre mécontentement devant tant d'hypocrisie affichée de la part de la direction de la DDEC qui par ce refus d'ouverture s'inscrit complètement **en porte-à-faux de la politique linguistique** adoptée par le Conseil Régional de Bretagne en décembre dernier et qui souhaite notamment **doubler le nombre d'élèves bilingues d'ici 5 ans** (20000 élèves bilingues en 2010 contre 9000 aujourd'hui) : **ce n'est pas avec l'aide de la DDEC 35 que l'on va y arriver !**

Avant d'envisager la mobilisation des enfants et des parents des 143 élèves de nos deux sites de St-Michel à Rennes et Notre-Dame à Redon pour une manifestation à la DDEC avec convocation des médias et invitation des acteurs de la langue bretonne et de représentants du conseil régional, du conseil général et de la Ville de Rennes nous vous demandons dans un premier temps de nous témoigner votre soutien en recopiant le **texte suivant et en l'envoyant par mail** à la direction de la DDEC 35 :

Ayant appris par l'association DIHUN 35 le refus d'ouverture par la DDEC 35 d'un nouveau site bilingue à l'École Saint Jean-Bosco malgré un effectif de 24 élèves je tiens à vous faire part de mon vif mécontentement contre votre décision qui va complètement à l'encontre de la politique linguistique adoptée par le Conseil Régional de Bretagne en Décembre dernier.

Texte à envoyer au Directeur de la DDEC : f-pannetier@35.scolanet.org

Et au Directeur Adjoint de la DDEC : ddec35.y-beniguel@ecbretagne.org

Avec copie à dihun35@wanadoo.fr pour garder une trace de votre soutien ...

Pour DIHUN 35

Le Président : Jacques de Poulpiquet

Acte II de l'affaire Saint-Jean-Bosco : Communiqué de DIHUN 35 15 Septembre 2005

A la suite de la **vague de protestation** provoquée par le **refus d'ouverture** d'une filière bilingue DIHUN à **l'école Saint Jean Bosco de Rennes** où 24 enfants étaient inscrits, le directeur diocésain de l'Enseignement Catholique d'Ille et Vilaine et son adjoint chargé du primaire ont reçu une délégation de l'association DIHUN le mercredi 14 septembre en fin d'après-midi.

A l'issue de cette réunion de négociations, la DDEC 35 a accepté de **revenir sur sa précédente décision de refus d'ouverture** de ce nouveau site pour cette rentrée : une solution est donc en cours d'élaboration pour répondre à la demande des parents des 24 enfants intéressés.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre campagne intensive de protestation initiée via INTERNET dès le 8 Septembre (cf le communiqué no 1 de DIHUN 35 sur le site de DIHUN <http://www.dihun.com/actualites/actualite.htm>) et qui a montré **pleinement toute son efficacité** en bombardant pendant cinq jours de manière continue les adresses emails des deux directeurs de la DDEC avec une **nette montée en charge** le jour même de notre rencontre décisive avec eux !

Nous remercions les **associations bretonnantes** qui nous ont témoigné leur soutien :

- Dihun Bro Redon, Dihun 56, Dihun 29, Dihun 22, Dihun 44 et Dihun Breizh
- Diwan Bro Roazhon et Diwan Paris
- Div Yezh Bro Roazhon, Div Yezh Bruz, Div Yezh an Orient
- Div Yezh Plougerne-Lanniliz et Div Yezh Breizh
- Le Conseil Culturel de Bretagne
- L'Office de la Langue Bretonne
- L'Union Démocratique Bretonne (Section de Rennes)
- Skol An Emsav et Sav Heol
- Skeudenn Bro Roazhon
- L'Agence Bretagne Presse
- Le Cercle Celtique de Rennes et Le Bagad Roazhon
- Le Centre Dizolo
- Le Centre Dizale
- Les Editions Keit-Vimp-Bev
- La librairie rennaise " L'Encre de Bretagne "
- Les Pères Dominicains bretonnants de Rennes
- Emglev An Tiegezhioù
- L'Association Bretonne
- L'Organisation des Bretons de l'Extérieur (OBE)
- Tudjentil Breizh (Association de la Noblesse Bretonne - ANB)

A travers cette mobilisation massive, la question de la mise en place d'une **véritable politique linguistique**, autre que verbale, est posée aux responsables de l'Enseignement Catholique d'Ille et Vilaine. L'association DIHUN 35, reste vigilante et prête à se mobiliser à nouveau si le site DIHUN de l'Ecole Saint-Jean Bosco n'est pas effectivement ouvert dans les prochaines semaines

Pour DIHUN 35

Le Président : Jacques de Poulpiquet

Tribune libre à Loik : le Collectif des Démocrates Handicapés (CDH)

" *Ce qui nous uni est plus fort que ce qui nous sépare* " : telle est la devise du Collectif des Démocrates Handicapés (CDH). Le CDH, mouvement d'action politique et solidaire à but non lucratif conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901, qui dès sa création le 9 décembre 2000 à l'Assemblée nationale, a décidé d'investir l'espace public, a comme but de traduire en actes ce projet dans toutes les institutions du pays et de l'Union européenne, d'élaborer un projet politique capable de répondre aux défis posés à l'Humanité aujourd'hui par le handicap et l'allongement de l'espérance de vie, de participer au débat démocratique en portant un message authentiquement solidaire et de contribuer ainsi à l'émergence d'une nouvelle culture politique fondée sur la richesse des différences, d'agir à tous les niveaux pour faire valoir les nouvelles solutions ergonomiques, médicales et sociales, d'agir devant toutes les juridictions pour faire respecter le droit et la justice pour tous les citoyens sans distinction physique, sensorielle ou mentale.

Le CDH propose une vision spécifique de l'organisation sociale fondée sur la primauté de l'individu" (article 2 des Statuts). Le handicap est le principal révélateur de la manière dont on rejette la différence. On mesure le degré de civilisation d'une société au niveau de protection qu'elle accorde à ses plus faibles. Notre expérience de la vie nous a permis de prendre conscience des limites de notre démocratie dont l'idéal généreux reste trop souvent de vains mots ! Pour preuve, la législation internationale, européenne et interne est mal appliquée, voire inappliquée. " *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* " : Article premier de La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen 1789. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : " *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.*" Article 25, l'article 26 commence par " *Toute personne a droit à l'éducation* "

La Loi d orientation en faveur des personnes handicapées (1975)

"*La prévention et le dépistage des handicaps, les soins, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle, l'emploi, la garantie d'un minimum de ressources, l'intégration sociale et l'accès aux sports et aux loisirs du mineur et de l'adulte handicapé physiques, sensoriels ou mentaux constituent une obligation nationale.*" "*La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie, et à la garantie d'un minimum de ressources lui permettant de couvrir la totalité des besoins essentiels de la vie courante.*" La loi n° 87-517 du 10/07/1987 sur l'emploi des personnes handicapées constitue une autre illustration, de l'inapplication des textes, parmi tant d'autres. M. Jacques CHIRAC, Président de la République, au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, Paris le 3 décembre 2002. a déclaré que " *Les fonctions publiques devraient être exemplaires. Ce qu'elles ne sont pas. Ce n'est pas admissible. Dans ce domaine prioritaire, l'État et les employeurs publics doivent respecter leurs obligations...*". L'administration, à l'instar de la Présidence de l'université RENNES 1, fait comme si elle n'était pas concernée.

A cette fin, le CDH a présenté des candidats, de toutes tendances, aux différentes élections démocratiques avec des propositions :

1 - Elections Présidentielles:

Sans moyens financiers ou logistiques, le score prometteur du Collectif des Démocrates Handicapés, aux élections municipales puis législatives, confirme l'émergence d'une nouvelle force politique, Encouragé par ces résultats, Monsieur Jean Christophe Parisot, myopathe, 35 ans, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, haut fonctionnaire territorial, s'est porté candidat à la présidence de la République. Le Président du CDH l'a justifié par le fait que " *cette démocratie handiphobe n'a rien à proposer de crédible aux cinq millions de personnes handicapées qui sont les parias de notre vie politique*". Les programmes des candidats actuels sont déprimants. Notre vie politique est monopolisée par des technocrates qui ne connaissent rien à nos difficultés et à nos richesses. Notre programme veut donner la possibilité à toutes les personnes handicapées de choisir de façon autonome et libre son mode de vie, ouvrir à tous l'école et le monde de l'entreprise, prendre en compte la détresse des parents, faciliter l'accessibilité des transports publics, des logements, des mairies, lutter contre la maltraitance des personnes handicapées mentales, garantir à tous un niveau de vie décent (l'Allocation Adulte Handicapée est passée en 15 ans de 2/3 à 1/2 SMIC !).

2 - Elections Régionales:

Le meilleur moyen de réussir l'intégration des citoyens handicapés est de leur proposer une place en position éligible sur leurs listes. Constatant le refus manifeste des états-majors de passer des discours lénifiants aux actes, et refusant le rôle de figurants qui lui a été proposé, le bureau national du CDH a décidé de soutenir le projet défendu par la liste GENERATION ECOLOGIE LES BLEUS en Ile-de-France et d'y figurer. Outre une cinquantaine de candidats, le CDH a figuré en 1ère position dans les Yvelines et 2ème sur Paris. A cette occasion, la Secrétaire National et Porte Parole du CDH., Cécile Kerbel, tête de liste dans les Yvelines pour la liste "De l'Oxygène pour l'Ile de France" a déclaré qu'elle " *porte l'espoir que nous ferons changer le ton de cette campagne où ne respirent que le mépris, l'ambition personnelle et la soif du pouvoir. Notre projet est d'impulser une politique forte en direction des personnes handicapées que ce soit sur le thème de la scolarité, la formation, l'intégration professionnelle, l'accessibilité à tous les niveaux, mais aussi l'accueil près du domicile des parents pour les enfants et adultes handicapés.*"

3 - Elections Sénatoriales:

Lors des Sénatoriales du 26 septembre 2004, Le CDH a présenté trente candidats en région PACA, en Ile de France et dans la Somme. Constatant que 5 millions de personnes handicapées en France, représente la plus grande minorité nationale, n'a aucune représentation officielle dans les organismes qui les concernent. Encore moins dans les différentes formations politiques et instances nationales, le Collectif des démocrates handicapés compte bien combler cette lacune. Le CDH a interpellé des milliers de grands électeurs sur la nécessité " *de moderniser l'arsenal législatif français*" et décide d'utiliser ce vecteur de dialogue démocratique pour vaincre l'indifférence et combattre l'idée que handicapé est égal à "spectateur ". Au-delà de ce scrutin que l'on dit être préoccupé par la carrière de quelques barons de la République, il y a une idée moderne que nous voulons plébisciter : "la représentativité ". Le C.D.H a pris comme slogan de campagne " *Légiférer avec les personnes handicapées !*" avec l'objectif " *d'interpeller directement et démocratiquement les grands électeurs sur la place des personnes handicapées dans la cité* ". Lors de l'interview, Jean-Christophe Parisot a constaté un retard culturel sidérant des élus qui trouvent cela " *bien malheureux qu'il y ait des handicapés, d'autres qui baissent les yeux en nous voyant, d'autres qui ne veulent plus nous parler comme si nous avions commis un crime d'oser nous présenter. Ma suppléante a reçu des coups de pied dans les roues de son fauteuil. Heureusement, certains élus ont été enthousiastes*".

PROGRAMMES :

Le projet de société élaboré par les membres du C.D.H. s'appuie sur des principes d'organisation humaine simples : application réelle des lois, application de la loi pour tous, concertation et participation de tous les citoyens. Le projet ainsi défini n'est qu'une mise en pratique authentique et sans tabou des Droits de l'Homme. Ainsi, nous avons élaboré 101 propositions afin de RETABLIR LA LIBERTE, L'EGALITE ET LA FRATERNITE autour de cinq priorités, dessinant une véritable réforme de fond de nos institutions, administrative, éducative, urbaine :

- 1 -L'égalité d'accès aux emplois publics.
- 2 - Un minimum de revenu indexé sur le SMIG.
- 3 - Une école vraiment ouverte à tous.
- 4 - La lutte contre la maltraitance.
- 5 - Un plan Marshall pour une nouvelle ergonomie urbaine.

En outre, nous avons contribué à l'élaboration de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005...J.O n° 36 du 12 février 2005 page 2353 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le CDH veillera à l'application de cette loi et de ses décrets subséquents, notamment. Enfin, en vue des prochaines échéances électorales (07-08), les militants du CDH, qui le souhaitent, grâce, notamment à l'internet et au téléphone, peuvent contribuer à l'actualisation du projet de société. En effet, les forum nationaux et régionaux constituent les lieux privilégiés d'information et de débat. Afin d'en savoir plus: <http://handicap.canalblog.com/>

C'est aussi, à partir de nos ordinateurs respectifs, que nous communiquons, avec les responsables notamment politiques. Ainsi, nous avons créé une nouvelle forme de manifestation, la "cybermanifestation" dont la pétition (ex.: <http://www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=960>) ne représente qu'une des modalités. Les responsables départementaux qui ont la tâche de relier leurs adhérents, de provoquer des réunions, des actions, de les tenir informer, sont nommés par leur Secrétaire NATIONAL ADJOINT (5 régions assez autonomes correspondants aux indicatifs téléphoniques. La région Nord-Ouest (02) a pour Secrétaire National Adjoint, Monsieur PEYSSON Bernard, dont les coordonnées sont les suivantes: Téléphone : 06 61 55 61 83 Email : cdh44@wanadoo.fr) élus par tous les adhérents de cette région. Le Bureau National, composé notamment de ces derniers, fixent les orientations, recueillent les propositions, s'occupe du Secrétariat, des comptes, des contacts avec les médias nationaux, les responsables d'associations, les élus.etc Contrairement aux associations, qui défendent leurs spécificités, le CDH se veut totalement inter-handicap. Notre souci est de rassembler toutes les personnes handicapées confondues : physiques, sensoriel, mental, leurs parents, familles, amis. Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés et entendus. Ainsi, nous occuperons l'espace politique et agirons sur ce terrain. Ceci dépasse le cadre des actions associatives classiques. Prises en otage par des acquis obtenus, les associations ne peuvent prendre le risque d'affronter les instances qui chaque année remettent en cause leur budget de fonctionnement (à l'APF, par exemple, c'est 68,5% de fonds publics), alors que le CDH, est, presque exclusivement, financé par les cotisations de ses adhérents. Notre bilan financier, qui est mis sur notre site Internet, en toute transparence, montre que les dépenses, concernent essentiellement, le fonctionnement minimum de notre mouvement (timbres, téléphone pour informer les militants...) Personne au CDH n'est rémunérée : le bénévolat est de rigueur! Par ailleurs, nous n'avons ni d'aides ni subventions publiques.. Nous ne devons pas être concurrents, nous sommes la continuité de leurs actions. Avec elles notre savoir-faire devient immense, notre connaissance des injustices devient indiscutable et minutieuse.

La citoyenneté ne saurait se limiter à un rôle économique, une apparence physique ou mentale. Nous sommes lassés par le rejet et la marginalisation. Ceux à qui on a refusé une place (travail,

loisir, éducation) doivent savoir qu'il y a des solutions et que ces rejets sont souvent issus d'une idéologie et non d'un pur hasard. Le handicap a toujours existé et l'absence de solutions sociales, urbaines, ergonomiques est souvent le fruit d'une volonté délibérée. On maintient en marge ceux qui gênent. On oublie ceux qui gênent, on les concentre, on les sous-forme, on les sous-emploie.

Malheureusement, beaucoup de personnes handicapées ont cru que leurs conditions de vie, cette dépendance mentale et affective, matérielle et financière était normale, inavouable. Cette dévaluation de soi (cette "honte") est une terrible croyance. Elle est souvent répandue, trop souvent acceptée, rarement combattue. Souhaitons que chaque citoyen handicapé devienne citoyen et donc expert de sa propre vie. Le C.D.H., réunissant des citoyens convaincus que l'action politique est nécessaire à tous les échelons et à tous les scrutins. Des élections municipales aux présidentielles, une parole doit être délivrée, claire, argumentée, libre, est d'avoir créer les prémices d'une conscience politique à toute une population ! En vous remerciant de l'intérêt, que vous portez à notre légitime démarche, permettez nous d'insister sur le rôle moteur du Collectif des Démocrates Handicapés, pour l'amélioration du sort des personnes handicapées, qui ne peut se réaliser sans vous!

MERCI ! Loïk (Responsable **CDH 35** et membre de **TUDJENTIL BREIZH**)

Nous avons lu et aimé

Lennet hon eus ha plijet omp bet



Coiffes et Costumes de Bretagne de Marc di Napoli

L'illustration est due au talent du peintre **Marc di Napoli** qui en son atelier concarnois ou au hasard des chemins et des rencontres fit poser petits et grands vêtus de leur costume. Difficile alors de ne pas évoquer l'œuvre de Valentin, de Perin, de Lalaisse ou encore de Creston car en l'absence d'une démarche ethnologique, Marc di Napoli nous invite d'abord à un voyage pictural aux pays bretons.

Vite conquis par la qualité du travail, on le suit page à page. L'artiste se dépouille de tout folklore au profit d'une exploration minutieuse des plissés, galons, dentelles et rubans encore, batit par un collage de papiers associé à la peinture. Chaque tableau relate un moment d'éternité, souligné par des textes de Yves-Pascal Castel. L'écrivain, homme de passion et de verve confesse son

émotion avec finesse toujours et humour souvent pour notre bonheur : bref, un livre à regarder, dévorer et même à lire avant de le mettre entre toutes les mains.

Florence de Massol

Enez ar Vertuz de Youenn Olier

Youenn Olier, aet da Anaon e miz Kerzu diwezhañ, a ra dave, gant talbenn al levr-mañ, da oberennoù Marion ("Inis er Vertu" 1790) ha Langleiz ("Enez Ar Rod"), gant tem ur bed kloz, un "Enezenn". Ur seurt heuliadenn da levr Huxley " Brave new World " ez eo ivez : ur bed mac homet gant ur Stad dre benn d an Araokaat Kalvezel. El levrenn-gentañ en em gaver gant ar poent Omega bet ijinet gant Teilhard de Chardin : ur bed dizenel. En eil lodenn e kaver ur Vreizh oc h adsevel goude un drouziwezh. Diwar an avanturioù niverus a c hoarvez el levr-mañ, an hirañ bet skrivet biskoazh e brezhoneg, e tispak tamm-ha-tamm ar skrivagner e vezadur eus an Istor, hag ar Vreizh en deus labouret da sevel.

Youenn Olier, décédé en décembre 2004, fait référence de par le titre du livre aux ouvrages de Marion ("Inis er Venu" 1790) et de Xavier de Langlais ("Enez Ar Rod") et aborde le thème d'un monde clos, celui d'une "Ile". Cet ouvrage peut être lu comme une suite du célèbre roman "Brave new World" ("Le Meilleur des Mondes") de Huxley: un monde opprimé par un Etat matérialiste. Le premier tome aborde le thème du point "Oméga" imaginé par Teilhard de Chardin qui donne un monde inhumain. Dans le second tome, une Bretagne survit d'une catastrophe nucléaire mondiale. Peu à peu, au fil de nombreuses aventures de ce roman le plus long jamais édité en breton (674 p.), l'auteur nous livre sa perception de l'Histoire et de la Bretagne qu'il a travaillé à faire advenir.

Tepod

A commander à Imbourc'h, Kergreven 29800 Trelevenez(14,5x20,5 cm en 2 volumes) 45 € franco de port.

Noblesse de Bretagne Hier et Aujourd'hui de Jean de Saint-Houardon

Pourquoi publier un ouvrage sur la Noblesse de Bretagne, un de plus, en ce début de XXI^e siècle, diront certains. D autres auteurs et depuis longtemps ont, certes, travaillé ou couru le thème. Bien évidemment, rien de bien nouveau reste à lui apporter, sinon de l approcher autrement. L objet du livre répond à l esprit général du moment, qui est de réunir en " un pack ", un ensemble, ce qui est épars et recouvre un même sujet, une même attente. Sans tomber dans les travers de la vulgarisation, ce livre vise à toucher dans les deux acceptions du verbe, un large lectorat : curieux, nostalgiques d une France dont le caractère tend à se dissoudre par l arrivée relativement massive de populations étrangères porteuses d autres traditions et valeurs, et par la globalisation qui n épargne pas la richesse des particularismes culturels, Bretons attachés à leur histoire, passionnés de généalogie ou d héraldique, chercheurs et, pourquoi pas, dans le cadre de l ouverture européenne, ceux qui, venus d autres nations occidentales, ont choisi de vivre en Bretagne et souhaitent en connaître la culture et l histoire. Et les nobles, souvent plus que d autres, ont été des conservateurs de la mémoire bretonne. Ce sont eux qui prirent l initiative de réhabiliter ses traditions et sa langue, maintenu ses espaces forestiers qui font la parure de la Bretagne, leur

évitant d'être rasés pour laisser la place à la charrue. Par ailleurs, comme a bien su le dire l'universitaire Jean Meyer, dont les travaux sur la noblesse en Europe en général et sur la Bretagne en particulier font références, quand on parle de noblesse, "de proche en proche, c'est tout l'écheveau social qui se dévide".

L'ouvrage rappelle ce que fut la noblesse, son principe et sa réalité dans le temps, s'attarde sur sa spécificité bretonne, cite sa place dans l'Histoire de France et dans celle de la Province et de ses institutions, notamment lors de certains événements majeurs. Il énumère les familles nobles toujours présentes et connues, dont les premières attaches nobles ou les maintenues de noblesse (arrêts portant confirmation de noblesse) furent Bretonnes. Pour chacune d'entre elles, qui ont survécu aux temps, l'auteur apporte, sans être exhaustif, quelques éléments de leur passé, et pour beaucoup d'entre elles, leur établissement encore aujourd'hui en Bretagne. La lecture de ces fiches, outre l'intérêt qu'elles peuvent représenter pour ceux qui cherchent à connaître le passé des familles concernées, sont à même d'illustrer l'histoire de la noblesse bretonne et à travers elles le lecteur pourra s'approprier certains événements pour mieux saisir le fil de l'Histoire. Il convient d'ores et déjà de souligner que quelques familles authentiquement nobles et bretonnes doivent manquer à la liste. En effet, à défaut d'informations sûres et ne pouvant arbitrer sur la pleine réalité de leur noblesse comme le ferait la commission des preuves de l'ANF (Association d'entraide de la Noblesse Française) si elle était sollicitée par elles, le principe de ne pas les porter ici a été retenu. Par ailleurs, des familles se sont expatriées, par exemple à la Révolution, et nous n'avons pas nécessairement traces de leur postérité. Ne figurent pas non plus dans cette liste les familles nobles qui, bien qu'enracinées en Bretagne, ont été "dépotées" d'une autre province où est née et a été maintenue leur noblesse et n'y trouvent donc pas leur origine, à l'exception, toutefois, de quelques unes d'entre elles, qui ont montré voire démontré leur attachement à la Bretagne, citées en dernier lieu et en complément.

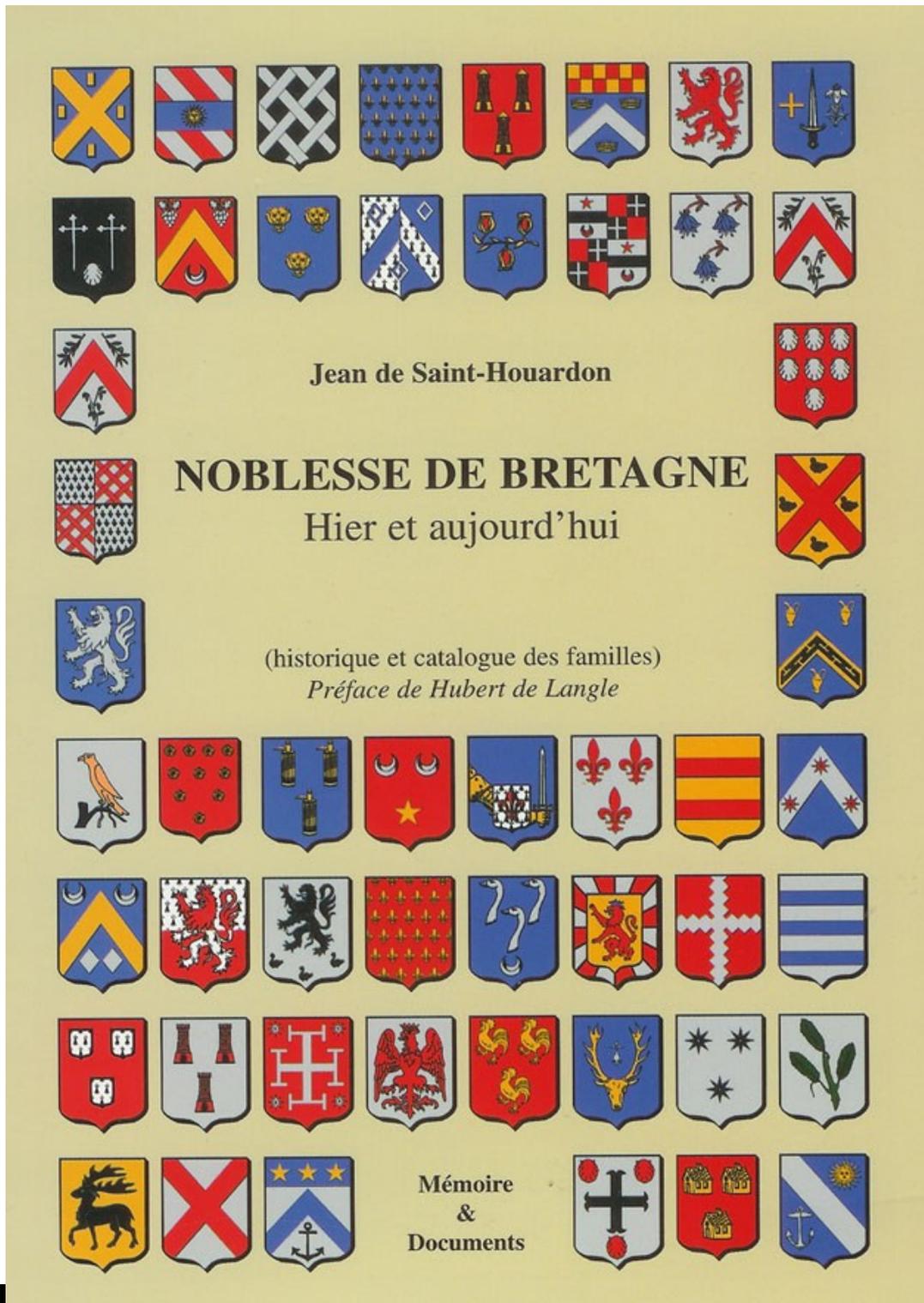
Hubert de Langle

La noblesse bretonne a sa spécificité. Cet ouvrage tend à réunir dans sa première partie ce qu'elle recouvrait et ce qu'elle représente encore aujourd'hui à nos yeux. A quoi doit-on attribuer son caractère, son particularisme ? A son histoire, à celle du duché, à la Constitution bretonne, à sa place au sein des institutions provinciales ? Oui, mais aussi au tempérament breton dont on continue à dire qu'il est opiniâtre, parfois farouche, à l'indépendance d'esprit du second ordre en Bretagne, à l'idée de ce que ce dernier se faisait de lui, à sa résistance aux pressions du pouvoir central, à la défense de ses privilèges avec ceux de la province.

Quels sont les principes qui ont conféré et maintenu la noblesse, en particulier en Bretagne ? Que recouvre le statut du corps de la noblesse et qu'elles furent dans le temps ses attributs et ses obligations ? Quelle part doit-t-on attribuer aux mythes qui lui sont attachés par rapport à sa réalité ? Noblesse ancienne, noblesse pauvre, noblesse aisée, noblesse d'Ancien Régime, noblesse du XIXe siècle, ce livre, qui parcourt les temps traversés par la noblesse de Bretagne des origines à nos jours, nous montre qu'unique dans son principe, elle fut multiple dans les faits et dans sa réalité sociale.

La première partie du livre permet d'appréhender plus aisément la seconde, qui se présente sous la forme d'un nobiliaire réunissant 383 familles nobles subsistantes, originaires de Bretagne, et leurs notices. Les familles présentes ont été sélectionnées au regard d'un principe : celui de la naissance ou du maintien de leur noblesse en Bretagne. Seules quelques familles réunies dans une liste complémentaire ne répondent pas à ce principe, mais ont été choisies pour leur attachement manifeste au sol breton. Les notices sont des recueils de jalons de l'histoire des familles depuis leur filiation connue. Elles retiennent pour une part d'entre elles des événements contemporains qui les concernent et les honorent et relèvent, pour la plupart, leurs attaches

actuelles en Bretagne. Afin de mieux situer les actions et services des sujets cités dans leur contexte, une somme d'indications introductives permet de se les approprier. Un armorial en couleur, pendant du nobiliaire, réalisé par Ségolène de Pas, complète le tout.



(environ 380 pages, 49 €) : à commander aux Editions MEMODOC 64-70 rue des Chantiers 78000 Versailles
Tél : 01 39 02 11 82 Email memodoc@wanadoo.fr site INTERNET : <http://www.memodoc.com>